SMEP
de la région de Jurançon

N° 28 | Été 2025

la lettre d'inf'eau

Une nouvelle reconnaissance de la protection de la ressource assurée par le SMEP

Il y a un an, cet édito détaillait la politique historique d'acquisitions foncières et de transition agroécologique portée par le SMEP de Jurançon.

C'est cette politique volontariste et efficace que l'Office Français de la Biodiversité a récompensé fin 2024 de son Grand Prix Préservation des captages d'eau potable. Ce trophée, décerné tous les 3 ans, récompense des actions exemplaires ayant pour but d'améliorer la qualité des ressources en eau destinées à la consommation humaine. Parmi les quatre collectivités lauréates, le SMEP de Jurançon a été récompensé dans la catégorie Gestion foncière.

C'est aussi cette politique que l'Agence de l'Eau Adour Garonne prend régulièrement en exemple pour promouvoir la protection des aires d'alimentation des captages d'eau potable portée depuis 2020 au sein du SMEP par les deux animateurs du Plan d'Action Territorial du Gave de Pau.

Cette année 2025 est celle du bilan pour cette démarche, portée conjointement avec quatre autres collectivités béarnaises. Les excellents résultats obtenus doivent conduire à un nouvel engagement pour la période 2026-2030.

M. Michel BERNOS
Président du SMEP de la région de Jurançon
Maire de Jurançon
Vice-président de la Communauté d'agglomération de Pau-Béarn-Pyrénées

Retrouvez la vidéo sur smep-jurancon.fr

CHIFFRES CLÉS DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE DU SMEP

Prix de l'eau de
2,01 €/m³
Prix au 1er janvier 2025 (TTC), sur la base de 120 m³ d'eau consommés par an.
1,84 € TTC/m³ au 1er janvier 2024

Une eau potable
99 %
conforme aux normes sanitaires en 2024
100 % de 2020 à 2023

5 millions de m³
d'eau potable produits en 2024
5,2 millions de m³ en 2023

81 %
de rendement hydraulique du réseau de distribution
En amélioration par rapport aux 80,1 % de 2023

34 480 branchements
à fin 2024, pour près de
70 000 habitants
34 679 branchements en 2023

5,83 km
de réseaux vétustes renouvelés et mis hors service en 2024 sur près de
818 km
de canalisations
5,5 km de réseaux renouvelés en 2023

190 fuites d'eau
réparées en 2024
248 fuites réparées 2023

120 000 m³
d'eau économisés en 2024, soit une économie de -4%
1 156 000 m³ d'eau économisés depuis janvier 2021, soit – 21 %

2,86 M€
de travaux d'eau potable réalisés par le SMEP en 2024
2,95 M€ TTC en 2023

23 agents
au service public d'eau potable en 2024. Une équipe complétée de 7 ETP (facturation, expertise, ...)
Idem en 2023

ZOOM SUR...

la situation du SMEP vis-à-vis du CVM

Après des précisions sur les PFAS, le SMEP vous informe et vous rassure sur la situation vis-à-vis du CVM (Chlorure de Vinyle Monomère).

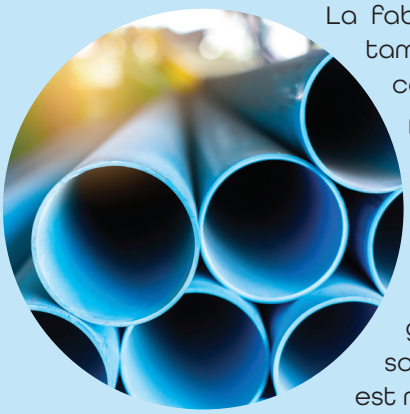

La fabrication du PVC, notamment utilisé pour les canalisations d'eau potable, repose sur la polymérisation du CVM. Avant 1980, le processus de fabrication peut conduire au relargage de ce gaz sous forme dissout dans l'eau. Ce gaz est reconnu cancérogène pour des expositions par voie respiratoire à de fortes doses en milieu professionnel. Par transposition et sur une base statistique théorique, la limite de qualité sanitaire du CVM dans l'eau du robinet a été fixée à 0,5 µg/L dans la réglementation européenne.

À ce jour, la France est le seul pays européen à rendre obligatoire l'analyse par les distributeurs d'eau.

Sur le territoire du SMEP, 23 points ont été définis puis analysés en août 2023 (la teneur augmente avec la température de l'eau), essentiellement sur Gan et Bosdarros. Les valeurs mesurées sont comprises entre moins de 0,1 et 0,311 µg/L et sont donc toutes conformes.

Une nouvelle série de mesure sera conduite dès cet été. Toutes les précisions sont disponibles sur le site de l'ARS :

Flashez-moi

ECOGESTES ET ÉCONOMIE D'EAU

Douche ou bain ?

La consommation d'eau utilisée pour la toilette est le poste principal de consommation d'eau potable dans la maison.

Un bain consomme au moins 150 litres d'eau selon l'ADEME. C'est un minimum, étant donné qu'une baignoire a une capacité comprise entre 150 et 200 litres d'eau en moyenne.

Une douche standard consomme 20 litres d'eau par minute et un pommeau à main 12 litres. Certains modèles hydroéconomes limitent la consommation à 6 litres. D'autres innovations existent comme un pommeau qui passe du vert au rouge au fur et à mesure que votre consommation augmente.

Et économiser l'eau chaude vous permettra également de réduire votre facture énergétique.

Pour plus d'informations et pour télécharger nos publications :
www.smep-jurancon.fr

AGENCE EAU VALEURS DU SUD